

Demande de projet

Wilde Ganzen invite votre organisation à remplir ce formulaire de demande de projet. Un projet réfère aux activités que vous envisagez de réaliser dans un délai d'un an et pour lesquelles vous recherchez un appui financier. Par ce formulaire vous soumettez votre demande de projet pour lequel le financement sera mobilisé conjointement par votre partenaire néerlandais (ou belge) et la Fondation Wilde Ganzen.

Si vous avez des questions sur le formulaire ou des problèmes au niveau du remplissage, veuillez nous contacter en envoyant un e-mail à servicedesk@wildeganzen.nl. Nous serons heureux de vous aider.

Vos réponses sur les questions posées ci-dessous nous aideront à évaluer de voir si nos organisations vont bien ensemble à base de nos valeurs fondamentales et de nos critères d'évaluation. Pour plus d'informations sur nos critères, [veuillez cliquer ici](#).

Vous et votre organisation

Informations de base

1. Le numéro de référence de votre projet est	2022.0331
2. Titre de projet (80 signes au maximum)	Actions d'appui socio-économique et culturel aux groupes marginalisés comme mesure de la promotion de la paix en territoire de Lubero, province du Nord-Kivu, RD Congo. (Cas spécifique de jeunes désœuvrés et marginalisés de l'Aire de Santé de NDUKO, Zone de santé de MUSIENENE, Territoire de Lubero, Province du Nord-Kivu en RDC).
3. Pays du projet, Région, Commune	Actions des Communautés Paysannes pour le Développement Intégré " ACPDI"

Personne de contact de votre organisation (pour ce projet)

4. Nom complet	ADELARD PALUKU KACHELEWA
5. Sexe	<input checked="" type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> autre
6. Position dans l'organisation	SECRETAIRE EXECUTIF
7. Numéro de téléphone	+243 994 374 596
8. Adresse e-mail	E-mail : acpdi.rdcongo@gmail.com
9. Nom complet de la deuxième personne de contact	Mme KAVIRA SYALIKOWIWE BILHA : Présidente du CA
10. Noms des signataires autorisés de votre organisation	Mme KAVIRA SYALIKOWIWE BILHA : Présidente du CA

	<p>MUMBERE KAVUYA JEREMIE : Administratif – Financier.</p> <p>ADELARD PALUKU KACHELEWA: Secrétaire Exécutif</p>
--	---

Dans le cas où il y a plusieurs personnes signataires autorisées, veuillez fournir tous les noms des signataires autorisés.

Coordonnées de votre organisation

11. Nom officiel de votre organisation	Actions des Communautés Paysannes pour le Développement Intégré " ACPDI "
12. Rue ou BP (Boîte postale)	Q/ Vutetse, Cel. Visogho
13. Numéro de rue ou de BP	N° 69
14. Code postale	
15. Commune/Ville	Commune Kimemi, Ville de Butembo
16. Pays	République Démocratique du Congo
17. Numéro de téléphone de l'organisation (le cas échéant)	+243 994 374 596
18. Adresse e-mail générale de l'organisation (le cas échéant)	E-mail : acpdi.rdcongo@gmail.com
19. Site web de l'organisation (le cas échéant)	www.acpdi.org
20. Réseaux sociaux (le cas échéant) Facebook	Facebook : ACPDI ONG

Finances

21. Votre organisation, dispose-t-elle d'un compte bancaire ? Oui Non

Après l'évaluation de votre proposition de projet, la collaboration sera formalisé par un accord de partenariat signé par vous, votre partenaire néerlandais/belge de collecte de fonds et Wilde Ganzen. Une fois la phase de collecte de fonds terminée, Wilde Ganzen prendra la responsabilité de transférer les fonds. Pour cela nous vérifierons les coordonnées du compte bancaire de votre organisation. Veuillez noter que Wilde Ganzen peut transférer les fonds seulement vers des comptes bancaires au nom de votre organisation.

FBN Bank/ Butembo/ Nord-Kivu/ RDC.

Swift Code BICDCDKI

E-mail: contact@fbnbankrdc.com / Web: www.fbnbankrdc.com / Tél : +243815558858

Intitulé du Compte : ACPDI asbl

Numéro du compte: 00014-28200-30300142147-94 (USD)

22. Quels sont les revenus annuels en monnaie locale de votre organisation ?

Les revenus annuels pour l'exercice 2022 sont de : **224822,27 dollars américains**

23. Qui a contribué aux revenus de votre organisation au cours des deux dernières années ?
(Veuillez indiquer le nom de l'organisation, le pays et le pourcentage de cette contribution par rapport à votre revenu total.) Si ces revenus ne sont pas structurels, veuillez préciser s'il s'agit d'un financement temporaire ou d'un financement à long terme.

N°	Organisation Partenaire	Pays	Année 2021	Année 2022	Total	Pourcentage
01	4U2 DEVELOP-FOUNDATION	Pays - Bas	8396,09 \$	6674,75 \$	15070,84 \$	3,90%
02	STICHTING PHARUS	Pays - Bas	115258,82 \$	111951,14 \$	227209,96 \$	58,86%
03	WILDE GANZEN	Pays - Bas	4199,31 \$	3338,38 \$	7537,69 \$	1,95%
04	EDC/USAID	U.S.A	0,00 \$	3000,00 \$	3000,00 \$	0,78%
05	OVDA/FONER	DR Congo	33372,00 \$	33372,00 \$	66744,00 \$	17,29%
06	WELTHUNGERHILFE « WHH »	Allemagne	0,00 \$	66486,00 \$	66486,00 \$	17,22 \$
TOTAUX			161226,22 \$	224822,27 \$	386048,49 \$	100%

Lorsque les OSC (organisations de la société civile) ou les ONG augmentent et diversifient leurs revenus grâce à la philanthropie communautaire, elles deviennent plus fortes, plus autonomes et transfèrent le pouvoir des donateurs étrangers vers la communauté, là où ce pouvoir devait être. Si vous souhaitez savoir plus sur la collecte de fonds au niveau local, le programme Change the Game Academy propose des formations gratuites sur ce sujet. En outre, il permet d'approfondir les connaissances et la compréhension de 'Shift the Power (= transfert de pouvoir). Par exemple, comment votre organisation peut-elle maintenir son autonomie et rester ferme dans ses relations avec les bailleurs afin de garder la maîtrise de ses propres processus de changement.

Structure organisationnelle

24. Veuillez décrire la structuration de votre organisation :
a. Noms et positions des membres du Conseil d'Administration

Mme KAVIRA SYALIKOWIWE Bilha (Présidente du C.A),
MBUSA SILULEGHA (Vice-Président du C.A),
Mme KAHINDO MUHASA Nicole (Secrétaire rapporteur),
Mme KAVIRA MUHINDO Marie Anne (Trésorière),
Josaphat KAHUMBA KISOLU (Conseiller),
KATALIKO RHUGHYA Gabriel (Conseiller),
KAMBALE KANIKI Lameck (Conseiller).



- b. Des représentants de votre/ vos partenaire(s) donateur(s), sont-ils membres de votre conseil d'administration ou de votre équipe de direction ? Si oui, veuillez en préciser la raison.

Non

La bonne gouvernance est une condition importante pour devenir une organisation plus résiliente et autonome. Elle garantit un bon leadership qui répond aux besoins et souhaits de la communauté qu'elle représente. Ainsi la bonne gouvernance contribue au renforcement de la légitimité de l'organisation auprès de la communauté.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt au sein du conseil d'administration et des relations de pouvoir indésirables entre le demandeur et le donateur, nous pensons qu'un donateur ne doit pas être représenté au sein du conseil d'administration de l'organisation qui demande un financement.

25. Employés payés et volontaires

- a. Nombre d'employés payés (le cas échéant)

ACPDJ compte 52 agents dont 7 agents de la coordination, 28 impliqués dans le programme de formation, promotion de la paix et gouvernance communautaire, 6 impliqués dans le programme sécurité alimentaire et nutritionnel, 3 impliqués dans le programme reboisement et protection de l'environnement, 6 impliqués dans le programme de réhabilitation des infrastructures routières et bâtiments, 2 chargés du volet hygiène et assainissement et Wash. Suivant l'aspect genre, ACPDJ entretient 52 employés dont 24 femmes et 28 hommes.

Pour ce projet de 2023 de Nduko, ACPDJ envisage impliquer dans l'exécution 7 agents dont : 1 Secrétaire Exécutif, 1 Comptable, 1 Superviseur Psycho social, 1 Superviseur chargé des filières, 1 Formateur alphabétiseur, 2 Formateurs artisanaux (Couturier et Menuisier).

- b. Nombre de volontaires (le cas échéant)

Parmi les bénévoles, ACPDJ fait recours à 349 volontaires dont 184 Présidents des comités des Communautés Paysannes et 165 Présidents des clubs de paix à travers les territoires de Lubero et Beni en province du Nord-Kivu.

Pour cette année 2023, ACPDJ va recourir à 4 Présidents de Club de Paix et 4 Présidents de Communautés Paysannes.

26. Veuillez décrire votre organisation. Pourquoi elle a été créée ? Quels sont vos objectifs globaux ? (250 mots au maximum)

Actions des Communautés Paysannes pour le Développement Intégré, « ACPDJ » en sigle a été créée le 15 octobre 2003 par 9 membres fondateurs avec comme mission de constituer des communautés paysannes de changement capables de s'auto prendre en charge. La situation peu satisfaisante qui freine l'essor socio-économique des communautés paysannes se manifeste sous cette façon : la faible production agricole, la malnutrition et la sous-alimentation, l'insuffisance des moyens d'autosubsistance, l'oisiveté et chômage surtout dans le rang de jeunes, l'analphabétisme et le faible taux de scolarisation, le manque d'emploi et le sous-emploi, le manque d'information et des formation sur divers domaines spécifiques de la vie, la précarité des conditions d'hygiène et de santé de la population, le délabrement des infrastructures sociales et économiques.



VISION : ACPDI vise avoir un paysan solidaire, laborieux, vaillant, bienveillant capable de s'auto-prendre en charge dans la diversité des relations tendres avec les autres dans un environnement sain et pacifié.

MANDAT : ACPDI se préoccupe du relèvement multisectoriel des membres des communautés paysannes en vue de lutter contre leur pauvreté.

MISSION : ACPDI contribue à l'autopromotion socio-économique et culturelle de la communauté paysanne (Groupe Coopératif).

Objectif général : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages paysans et des personnes vulnérables par des actions d'auto prise en charge au sein des communautés paysannes (Groupes Coopératifs) dans un environnement sain et pacifié.

Groupes cibles : Paysans agriculteurs et éleveurs impliqués dans la protection de l'environnement, Les jeunes désœuvrés, enfants, femmes vulnérables et autres personnes sinistrées.

Sur l'intervention

Contexte & Objectif à long terme

27. Où se déroule le projet ? Veuillez décrire la situation socio-économique de la zone concernée.

Lieux d'exécution du projet : Villages cibles : NDUKO, MONGALI, VIKUKU et VUKONDI, Aire de Santé NDUKO, Zone de Santé Musienene, Territoire de Lubero, Nord-Kivu/ RDC.

Situation socio-économique : D'une potentialité énorme sur le plan agricole et d'élevage car 90 % de ménages de Nduko étant paysans, sa population subvient à ses multiples besoins à partir des produits de récolte agricole et d'élevage. Le fait très marquant en aire de santé de Nduko est la présence prolifique d'un nombre considérable de jeunes chômeurs et indésirables socio économiquement et qui contribuent à l'insécurité économique et sociale. Les 11 villages de Nduko hébergent 2151 jeunes désœuvrés marginalisés dont 1502 filles adolescentes précocement mères, 336 jeunes filles oisives, 286 garçons oisifs, 5 handicapés et 27 ex-combattants. Toutes ces catégories renferment aussi bien des déplacés, des orphelins en risque. Ces catégories découragent les acteurs paysans car sont victimes des multiples cas de vols de leurs produits et amenuisent leurs moyens de subsistance. Pour le cas de 4 villages cibles de notre projet 2023 à savoir NDUKO, MONGALI, VIKUKU et VUKONDI, il y a une population totale de 19066 habitants soit 2402 ménages qui abritent 868 jeunes désœuvrés et marginalisés dont 604 Filles précocement mères, 133 jeunes filles oisives, 115 garçons oisifs, 3 handicapés et 13 ex-combattants. Les exactions perpétrées dans la zone par ces jeunes malveillants découragent environs 47 % de paysans car victimes de vols perpétrés en Nduko. Le chômage s'avère très généralisé dans la contrée et les guerres perpétrées dans les territoires de Beni et Rutshuru ne cessent de déverser les déplacés bien dépourvus en aire de santé de Nduko. Tous ces aspects amaigrissent les moyens de subsistances et laissent que les parents soient incapables de scolariser les enfants et faire face à d'autres besoins de premières nécessités. Lors des enquêtes menées, les jeunes souhaiteraient embrasser l'apprentissage des métiers artisanaux comme voie de sortie pour leur relèvement socio-économique et culturelle pour se réintégrer au sein de la communauté.

28. Quelle est la couverture géographique ?

Nduko regroupe 11 villages qui dénombrent une population totale de 40061 personnes hébergées dans 5992 ménages avec une taille moyenne par ménage de 6 personnes par ménage. Ces 11 villages hébergeant 2151 jeunes désœuvrés marginalisés dont 1502 filles adolescentes précocement mères, 336 jeunes filles oisives, 286 garçons oisifs, 5 handicapés et 27 ex-combattants. Toutes ces catégories renferment aussi bien des déplacés, des orphelins en risque. Il sied de signaler qu'en 2022, Musimba, Vwitere, Vihaghu et Musone où nous venons de former sur les métiers artisanaux et réinsérer socio économiquement 34 jeunes artisans dont 23 filles et 11 garçons soit 1,58% de 2151 jeunes chômeurs et marginalisés de Nduko.

S'agissant des 4 villages concernés par notre projet de 2023 (NDUKO, MONGALI, VIKUKU et VUKONDI), il y a une population totale de 19066 habitants soit 2402 ménages qui abritent 868 jeunes désœuvrés et marginalisés dont **604** Filles précocement mères, **133** jeunes filles oisives, **115** garçons oisifs, **3** handicapés et **13** ex-combattants.

Population par villages				Effectifs de jeunes désœuvrés					
N°	Village	Personnes	Ménages	Filles Mères	Filles oisives	Garçons oisifs	Handicapés	Ex combattants	Total
1	NDUKO	5783	890	226	49	44	1	4	324
2	MONGALI	5029	480	120	26	22	0	2	170
3	VIKUKU	4151	361	89	21	18	1	3	132
4	VUKONDI	4103	671	169	37	31	1	4	242
Total		19066	2402	604	133	115	3	13	868

Quelle est la couverture du projet ? Il est possible que votre projet soit situé dans le village X, mais qu'il serve également une zone autour du village Y. Nous aimerions que vous décriviez ici toute la zone géographique couverte par l'intervention du projet.

29. Quel est l'objectif à long terme que vous comptez atteindre ?

Réduire sensiblement le taux de jeunes désœuvrés et marginalisés par l'apprentissage des métiers artisanaux et l'éducation sur la paix pour un environnement sain et pacifié en aire de santé de Nduko.

L'objectif à long terme est lié au changement que vous souhaitez réaliser dans cinq ou dix ans. Il s'agit des changements au niveau des individus et/ou des organisations, et de la société sur le long terme. Par exemple, un objectif à long terme pourrait être que tous les enfants de votre communauté aient accès à une éducation de qualité. Il exprime donc le changement que votre organisation souhaite apporter par rapport à la situation initiale sur une période plus longue. Et votre projet contribuera évidemment à ce changement à long terme.

30. Veuillez décrire les problèmes/obstacles qui doivent être affrontés pour atteindre cet objectif à long terme. Si possible, essayez d'aborder les causes profondes de ces problèmes.

Sous les effets de la guerre de plus d'une décennie et autres effets collatéraux, les parents en majorités paysans ne savent plus tenir les coûts de la scolarisation des enfants. D'où la prolifération des jeunes oisifs, indésirables et chômeurs au sein de la communauté de Nduko. Ces jeunes désœuvrés créent des mécanismes malveillants pour leur survie en commettant des exactions sur la paisible population, des lamentations surgissent des paysans car sont victimes des vols de produits agricoles et d'élevage ; et leurs moyens de subsistance sont amenuisés. Les jeunes désœuvrés sans formules de survie glissent vers les factions rebelles. L'essor économique



et social de la population est décroissant et la prolifération des cas d'injustices et déloyaux bloque la cohabitation et sabote la gouvernance communautaire.

Notre projet envisage créer l'emploi pour 30 jeunes en artisanat pendant cette année de 2023 et constituer 4 clubs de paix regroupant 140 jeunes progressistes, autorités et leaders, comme cadre de consolidation et de la promotion de la paix en aire de santé NDUKO, constituer des groupes solidaires à partir des kits de réinsertion socio-économiques selon les filières artisanales apprises pour renforcer la cohésion basée sur les affaires entrepreneuriales des membres et promouvoir le crédit rotatif pour contribuer à booster le développement et de la consolidation de la paix dans leur contrée.

Comme « causes profondes » des problèmes vous pouvez penser aux conditions sociaux, environnementaux, économiques et/ou politiques. Ces conditions sont très souvent la raison de l'existence d'un problème spécifique.

Description du projet

31. Quel problème sera / Quels problèmes seront abordés dans ce projet ? Veuillez référer à la question précédente. (30 mots au maximum)

L'environnement insécurisé à l'interne orchestré par la prolifération des jeunes indésirables et chômeurs sans formules loyales de survie annihile les initiatives des acteurs agriculteurs, éleveurs et autres entrepreneurs en Nduko.

32. Décrivez comment le problème a été identifié et pour qui le problème se pose :

L'arbre à problème et arbre des objectifs ont été dégagés dans des focus groupes constitués des autorités locales, des leaders locaux, des représentants de jeunes sous la supervision du Staff technique de ACPDI.

Le vécu quotidien émaillé par des incidents et d'exactions au sein de la communauté de Nduko a été suffisamment argumenté par les 300 personnes enquêtées avant de présenter notre proposition de projet de 2023. 47% des paysans agriculteurs se découragent d'intensifier leurs activités agricoles et d'élevages car victimes des vols de produits de récoltes et produits d'élevage. Des cas de viols s'observent, des bagarres émanent de l'état d'ivresse et d'état d'ébriété sont fréquents dans le milieu. Des glissements vers les factions rebelles s'observent dans le rang des jeunes, des grossesses indésirables et avortements sont parmi le vécu permanent dans l'aire de santé de Nduko.

33. Veuillez décrire brièvement le projet (150 mots au maximum)

L'état de chômage et d'analphabétisme de jeunes indésirables, les exactions qu'ils commettent sur la paisible population en majorité paysanne, leur glissement vers les factions rebelles, l'incertitude vis-à-vis du progrès des initiatives locales assujettis aux vols et au sabotage perpétré par eux, leur désespoir du lendemain, les viols et violences sexuelles orchestrés par eux, la cohabitation difficile des membres de la communauté avec eux...Mais aussi compte tenu du contexte où Ebola et COVID-19 ayant battu ses records sont autant de problèmes vécus. Au regard des problèmes susmentionnés, notre projet s'assigne des objectifs ci-après : Contribuer à la réduction du taux des personnes désœuvrées et indésirables par l'alphabétisation, l'apprentissage des métiers artisanaux et en éducation sur la paix, Contribuer au processus de pacification par l'éducation sur la paix au niveau du centre de formation pour 30 jeunes, 4 clubs de paix pour 140 jeunes et au niveau de la communauté de Nduko.



34. Quelles sont les activités que votre organisation réalisera dans le cadre de ce projet et comment ces activités seront réalisées ? Veuillez fournir des informations détaillées sur chaque activité. Veuillez noter : Si vous avez déjà élaboré une description de projet détaillée, veuillez les joindre aux documents du projet, voir la liste ci-dessous.

Activités principales

1. Identifier et enregistrer les apprenants. (Janvier 2023).
2. Former en alphabétisation les apprenants (Janvier -Février 2023).
3. Organiser un cadre de concertation villageoise sous forme de clubs de paix (Février 2023).
4. Former en artisanat (filères coupe et couture et Menuiserie) le groupe de 30 jeunes désœuvrés (Mars 2023 –Fin Juillet 2023).
5. Organiser le stage de perfectionnement pour marier la théorie à la pratique à travers les ateliers des tiers artisans (Août 2023).
6. Organiser le jury et la proclamation des lauréats pour remise des brevets d'aptitude professionnelle (Septembre 2023)
7. Etablir des fiches techniques sur la paix, la loi sur violences sexuelles, les droits de l'homme, les méthodes de gestion de conflits, la lutte contre la toxicomanie (le tabagisme et l'alcoolisme) et la prévention du VIH/Sida, Prévention sur la maladie à virus Ebola et les distribuer au groupe cible comme outil de sensibilisation. (Février 2023).
8. Organiser des séances de sensibilisation et implication des thèmes sur la paix, la loi réprimant les viols et violences sexuelles, Droits de l'Homme, gestion des conflits, Toxicomanie (Tabagisme et alcoolisme), VIH/SIDA, Nutrition, Hygiène et prévention de la maladie à virus EBOLA, COVID-19, Gestion d'une unité de production. Ces thèmes sont des ajouts dans le programme de la formation artisanale (À partir Janvier 2023 à Fin Décembre 2023).
9. Organiser des émissions radiodiffusées (Mars 2023 à Fin Août 2023)
10. Implanter des ateliers collectifs ; shops de génération des recettes pour les jeunes formés (A partir d'Octobre 2023),
11. Organiser le groupe d'épargne et crédit (de la caisse de solidarité) pour garantir le crédit rotatif (A partir d'Octobre 2023),
12. Suivre les activités pour se rassurer du fonctionnement des ateliers initiés et fonctionnement de la caisse de solidarité pour l'appui au système du crédit rotatif (A partir d'Octobre jusque Fin Décembre 2023).
13. Organiser le concours sur les thèmes de la promotion de la paix par les membres de 4 clubs de paix constitués à travers les 4 villages cibles (Sept 2023).
14. Suivre et évaluer l'ensemble des activités du projet (À partir Janvier 2023 à Fin Décembre 2023).

Chronogramme d'activités

N°	Année 2023											
	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1	X											
2	X	X										
3		X										
4			X	X	X	X	X					

5								X				
6									X			
7		X										
8	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
9			X	X	X	X	X	X				
10										X		
11										X		
12										X	X	X
13									X			
14	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

35. Y a-t-il des activités de projet pareilles dans la région (voisine) de l'intervention de votre projet ? Veuillez les décrire.

En Aire de Santé de NDUKO, il n'y en a pas de pareille.

Participation inclusive

36.

- a. Veuillez décrire le groupe de personnes qui bénéficieront au plus des activités de projet (= **parties prenantes directes**)

Les jeunes désœuvrés et marginalisés constitués de Filles précocement mères avec des enfants dépendants, des Ex combattants, des Filles et Garçons oisifs constituent notre groupe cible plus vulnérable.

1. Les filles précocement mères : abandonnées à leur triste sort y compris leurs enfants bâtards, sans considération sociale, sans capital, vivent sans espoir du lendemain en majorité analphabète se débrouillent par des voies malveillantes, par la sexualité non protégée et au risque péril, accueillent les malveillants comme partenaires et sont actrices de taille dans l'insécurité persistante car elles survivent en collaborant avec les bandits. Ces filles mères usent elles aussi du vol des produits de récolte et des géniteurs de petits bétails. Elles font l'objet de lamentation de la paisible population en majorité paysanne.
2. Les Ex combattants ; Ces derniers ayant appris à manipuler l'arme restent des personnes intouchables au niveau de leurs villages respectifs, ils commettent trop d'exactions, ils sont flexibles à glisser vers des factions rebelles à la recherche d'une voie jugée facile de survie. Ces Ex combattants n'étant pas convenablement réinsérés dans la communauté constituent un danger permanent quand ils n'ont pas un emploi leur permettant la survie.
3. Les Filles oisives : Ces dernières en majorité analphabètes ont aussi des difficultés d'accéder à un emploi car n'ayant pas eu l'occasion d'être sur le banc de l'école suite à la misère des parents ou la discrimination liée au genre. C'est une réserve potentielle pour la catégorie des filles précocement mères si elles ne sont pas

réinsérées socio économiquement et culturellement. Alors que les filles mères sont des rejetées sociales.

4. Les Garçons oisifs : En majorité analphabète, sont chômeurs car certains ont abandonnés le banc de l'école et d'autres n'ont pas eu un sponsor pour leur scolarisation. Ils ont des difficultés d'accéder à l'emploi rémunérateur car analphabètes. C'est aussi un potentiel susceptible de glisser vers les factions rebelles.

Le sondage mené a démontré que toutes ces catégories n'ont pas de formule légitime de survie, elles vivent des exactions commises à la paisible population et souhaiteraient embrasser l'apprentissage des métiers artisanaux comme voie de sortie pour leur relèvement socio-économique et culturelle.

Nous essayons d'éviter le terme 'bénéficiaires', puisque ce terme implique plutôt un groupe de personnes passives et réceptives. Au lieu de ce terme, nous proposons le terme 'parties prenantes directes' qui implique un groupe de personnes actives qui se responsabilisent de leurs intérêts, qui veulent faire entendre leurs voix et qui veulent s'investir pour améliorer leur propre situation.

b. Nombre total de parties prenantes directes. Veuillez remplir le nombre de personnes.

ACPMI a mobilisé 300 personnes faisant partie prenante dont 250 jeunes chômeurs enquêtés, 11 Chefs de villages, 33 leaders locaux, 1 Chef de Chefferie, 1 Chef d'agglomération, 1 Policier, 1 Inspecteur de l'ANR, 1 Infirmier Titulaire, 1 Chef de Service de la Jeunesse.

c. Comment ces parties prenantes directes ont participé dans l'élaboration de l'intervention de projet proposée ? Veuillez élaborer.

Les jeunes désœuvrés ont fait partie prenante aux enquêtes qui ont précédées la conception de ce projet, car enquête axée sur leur état de vulnérabilité au sein de leurs communautés. Un échantillon de 250 jeunes chômeurs en focus group a été consulté pour fournir les éléments sur leur état de vulnérabilité et exprimer leurs intentions d'avoir une formule légitime de mobilisation de ressources pour leur survie. Les 11 Chefs de villages, 33 leaders locaux, 1 Chef de Chefferie, 1 Chef d'agglomération, 1 Policier, 1 Inspecteur de l'ANR, 1 Infirmier Titulaire, 1 Chef de Service de la Jeunesse ont été des personnes ressources lors de la récolte des diverse informations. C'est pendant les enquêtes qu'il a été répertorié 2151 jeunes désœuvrés marginalisés dont 1502 filles adolescentes précocement mères, 336 jeunes filles oisives, 286 garçons oisifs, 5 handicapés et 27 ex-combattants. Toutes ces catégories renferment aussi bien des déplacés, des orphelins en risque. L'effectif de 2151 jeunes désœuvrés et marginalisés représente 5,3% de la population totale de 11 villages de l'aire de santé. qui commettent des exactions sur la paisible population.

S'agissant des 4 villages concernés par notre projet de 2023 (NDUKO, MONGALI, VIKUKU et VUKONDI), il y a une population totale de 19066 habitants soit 2402 ménages qui abritent 868 jeunes désœuvrés et marginalisés dont **604** Filles précocement mères, **133** jeunes filles oisives, **115** garçons oisifs, **3** handicapés et **13** ex-combattants.

Population par villages				Effectifs de jeunes désœuvrés					
N°	Village	Personnes	Ménages	Filles Mères	Filles oisives	Garçons oisifs	Handicapés	Ex combattants	Total
1	NDUKO	5783	890	226	49	44	1	4	324
2	MONGALI	5029	480	120	26	22	0	2	170
3	VIKUKU	4151	361	89	21	18	1	3	132

4	VUKONDI	4103	671	169	37	31	1	4	242
	Total	19066	2402	604	133	115	3	13	868

Rien Sur Nous Sans Nous ! La participation effective des parties prenantes est nécessaire pour aboutir à un résultat pérenne. Dans des projets participatifs les parties prenantes sont consultées sur leurs besoins, leurs ambitions, leurs capacités potentielles et leurs volontés et elles peuvent être impliquées aussi dans la mise en œuvre du projet. Des approches participatives renforcent l'appropriation du projet et contribuent ainsi à la pérennité de l'intervention.

37. Quelles autres **parties prenantes en dehors de** votre organisation ont contribué/influencé le contenu du projet actuel ? Comment ?

Les autorités locales et leaders d'opinion ci-après ont beaucoup contribué pour la récolte des données et la mobilisation des jeunes pour les enquêtes préalables au projet. Nous citons :

- a) 1 Chef de chefferie Baswagha
- b) 1 Chef d'Agglomération de Nduko
- c) 11 Chefs des 11 Villages de Nduko
- d) 1 Chef de service de renseignement
- e) 1 Police Nationale Congolaise
- f) 1 Infirmier Titulaire du Centre de Santé NDUKO
- g) 1 Chef de service de la jeunesse de Nduko
- h) 33 Leaders d'opinion (Confession religieuse, Association, Ecole)

Les parties prenantes sont des acteurs qui ont un intérêt spécifique par rapport à votre projet. Ils peuvent influencer le succès du projet de façon positive ou négative. Une analyse multipartite peut vous aider à comprendre les relations et investissements (potentiels) de différents acteurs impliqués. Ces acteurs peuvent être par exemple : des voisins, des groupes communautaires, des bailleurs de fonds et actionnaires, des autorités locales, régionales ou nationales, des groupes de plaidoyer, la presse, des experts universitaires, des professionnels, des groupes d'intérêts, fournisseurs etc. Les parties prenantes n'auraient peut-être pas les mêmes objectifs ou les mêmes intérêts. Pour cela il est utile d'identifier les parties prenantes dans votre projet et notamment de voir ceux qui seront favorables à la solution proposée par votre projet et ceux qui ne le seront pas.

38. Expliquez comment le projet a été conçu pour que les membres de la communauté potentiellement marginalisés aient accès au et soient attirés par le projet. Comment vous mettez en pratique le principe d'inclusion ('ne laissez personne derrière') ?

250 jeunes chômeurs en focus group ont été consultés pour fournir les éléments sur leur état de vulnérabilité et exprimer leurs intentions en guise de voie de sortie

11 chefs de villages ont été consultés et ont été impliqués dans la phase d'identification des catégories de jeunes désœuvrés et marginalisés

Le Chef de Chefferie et d'agglomération ont marqué leur accord pour l'exécution du projet et ont promu leur accompagnement en cas de nécessité.

L'Infirmier Titulaire du Centre de Santé a accepté de rendre disponible les données démographiques de l'aire de santé de Nduko.

La Police et l'Inspecteur de renseignement ont fourni les informations sur les cas d'exactions et les auteurs potentiels dans le milieu.

Les leaders ont fournis aussi des informations et promettent rendre disponible les salles de formation.

Veillez présenter votre politique d'inclusion permettant d'intégrer par exemple les femmes, les personnes vivant avec un handicap ou d'autres groupes minoritaires.

Pérennité

39.

- a. Ce projet entraînera-t-il des coûts supplémentaires pour votre organisation dans l'avenir ? Si oui, comment vous comptez couvrir ces coûts supplémentaires ?

Il est vrai que ce projet entraînera des coûts supplémentaires comme :

- Location des salles de formation ; En charge de la communauté, Leaders et autorités Locales
- Fournitures et quelques matériels de formation ; En charge des parents des bénéficiaires de la formation
- Carburant pour le suivi des activités ; Revenus issus des AGR de ACPDI
- La communication ; Revenus issus des AGR de ACPDI
- Maintenance des machines et matériels ; Coût imputé aux bénéficiaires de la formation
- Amortissement Moto pour suivi : Coût imputé à ACPDI en travers les revenus de nos **AGR**
- Amortissent des Ordinateurs pour rapportage Coût imputé à ACPDI en travers les revenus de nos **AGR**
- La location des Champs pour maraîchage: En Charge de jeunes membres des CLUBS de Paix.

Veillez considérer les frais d'entretien, salaires, remplacement/renouvellement des pièces, amortissement etc.

- b. Le projet, contribue-t-il au renforcement de votre autonomie (organisationnelle et financière) dans l'avenir ? Si oui, expliquez comment.

- **Autonomie Organisationnelle :**
 - Création de la corporation des artisans pour minimiser les sur taxations et consolider l'entraide mutuelle et échange d'expériences.
 - Elargir le champ d'action opérationnel d'ACPD.
 - Acquisition de l'expérience et prise en charge du Staff impliqué dans les interventions.
 - Capitalisation des leçons apprises selon la spécificité de chaque milieu.
 - Confiance consolidée entre ACPDI et la communauté voire les autorités étatiques et coutumières.
- **Autonomie financière :**
 1. Shop de production et d'exposition des meubles en menuiserie
 2. Shop de production et d'exposition des œuvres d'art en coupe et couture.

Planification du projet



40. Date prévue de démarrage du projet

5 Janvier 2023

Veillez noter que le projet pourra démarrer au plus tôt six semaines après la date de dépôt de la présente demande. Veillez-vous assurer que les autres bailleurs sont en mesure de transférer les fonds avant la date prévue de démarrage.

41. Durée prévue du projet en mois (12 au maximum)

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023

Les activités doivent être mises en œuvre dans un délai d'un an. Après l'achèvement de cette phase, Wilde Ganzen pourrait soutenir un financement pluriannuel. Veillez contacter votre personne de contact au niveau de Wilde Ganzen si vous aimeriez avoir plus d'informations sur cela.

Budget : Coûts

42. Veuillez fournir le montant du budget total en monnaie locale.

Le montant du Budget total est de 10801 dollars américains dont 10101 dollars américains issus des Bailleurs de Fonds et 700 dollars américains de la participation locale.

Wilde Ganzen accorde des primes de 50% du résultat des activités de mobilisation de fonds de votre partenaire néerlandais/belge. La prime maximale de Wilde Ganzen pour une première collaboration est de €15,000, donc le montant maximal du budget de projet d'une première collaboration est de €45,000 (€30,000 de votre partenaire néerlandais/belge et €15,000 de Wilde Ganzen).

43. Veuillez fournir un Budget détaillé en utilisant le document Excel joint.

Le budget sera évalué en fonction de la description des activités de projet. Les coûts proposés doivent être raisonnables et bien justifiés compte tenu des activités à réaliser et des résultats et/ou changements attendus. Taux de change : veuillez soumettre votre budget en monnaie locale. Nous appliquerons le taux de change le plus récent : nous vous conseillons d'utiliser le taux de conversion sur le site www.oanda.com (à base du taux d'achat).

Revenus (estimés) du projet

44. Veuillez spécifier toutes les contributions au budget de projet total.

Les différentes contributions au Budget de projet sont : 10700 Euros

- 4U2 DEVELOP FOUNDATION : **6666 Euros**
- WILDE GANZEN : **3334 Euros**
- CONTRIBUTION DE LA COMMUNATE : **700 Euros**

Par exemple votre partenaire néerlandais/belge (PDI) y compris la prime de Wilde Ganzen, les contributions d'autres bailleurs internationaux, gouvernement, contributions de la communauté etc.

45. Précisez les contributions en nature, autres qu'en argent, telles que le travail bénévole, les installations, les matériaux etc.

- Les Salles de formation ;
- Les fournitures de formation ;
- Les Matériels pour les pratiques professionnelles ;
- La location des Champs école pour les Clubs de paix.



Documents de projet

Les documents suivants sont nécessaires pour compléter votre demande de projet.

Obligatoire:

1. Les statuts de votre organisation
2. Le certificat d'enregistrement de votre organisation
3. [Budget](#) -Veuillez utiliser le document Excel joint
4. Les factures pro forma des dépenses importantes (au minimum 1 – au maximum 3)

Non obligatoire

1. Une copie d'un relevé bancaire récent
2. Le rapport financier annuel de l'année passée (Q23)
3. Un document de description de projet supplémentaire (Q34)

Si votre projet contient des activités de construction, veuillez nous envoyer par email :

1. Les plans de construction et le devis de l'entrepreneur
2. Le titre de propriété de terrain de construction
3. Le permis de construction

Si votre projet contient des activités de renforcement des capacités, veuillez nous envoyer par email :

1. Les termes de référence de(s) formation(s)- si vous n'avez pas de TdR, veuillez utiliser notre canevas [ICI](#).

Confirmation

Responsabilité de coordination et responsable financier du projet

Je suis responsable de coordination et responsable financier du projet et j'assume la responsabilité au nom de l'organisation susmentionnée.

Nom du coordonnateur du projet:

ADELARD PALUKU KACHELEWA

Informations complètes, authentiques et exactes

Nous déclarons que toutes les informations présentées ci-dessus, y compris les documents joints, sont complètes, authentiques et exactes.

Nom du signataire autorisé de l'organisation:

ADELARD PALUKU KACHELEWA
Tél: +243 994 374 596
E-mail: acpdi.rdcongo@gmail.com
E-mail: acpdi_2003@yahoo.com
E-mail: kachelewa1@gmail.com
Position: Secrétaire Exécutif

Nom du deuxième signataire autorisé de l'organisation:



Mme : KAVIRA SYALIKOWIWE Bilha
Email: acpdi.rdcongo@gmail.com
Tél: +243997127607
Position: Présidente du Conseil d'Administration/ ACPDI

JEREMIE MUMBERE KAVUYA
E-mail: acpdi_2003@yahoo.com
Tél: +243 994 976 225
Position: Administratif – Financier.

Envoyez votre demande de projet avec tous les documents requis à servicedesk@wildeganzen.nl.

Veillez noter : La soumission d'une demande de projet ne garantit pas l'obtention du financement. Wilde Ganzen évalue chaque demande en fonction de différents critères. Le montant de la prime attribuée par Wilde Ganzen sera défini dans l'accord de collaboration. Ce n'est qu'après la signature de cet accord que des droits pourront en être tirés.

ANNEXES :

- ANNEXE 1 - 0b. Budget et rapport financier V1 04-05-2021.**
- ANNEXE 2 - Statuts de ACPDI révisé en 2020**
- ANNEXE 3 - Certificats d'enregistrement de ACPDI**
- ANNEXE 4 – Facture PROFORMA des kits de formation et réinsertion**